

L'Homme préhistorique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

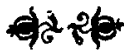
D'ARCHÉOLOGIE & D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. le D^r CHERVIN & A. de MORTILLET

1^{RE} ANNÉE — 1903

Avec 72 figures dans le texte et 5 planches hors texte



PARIS

LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRÈRES & C^{ie}, ÉDITEURS
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

—
1903

Tous droits réservés.

18098

GROTTE SÉPULCRALE DES COTES DU VAL DE NESLES

A JOUY-LE-COMTE (Seine-et-Oise)

ET ALIGNEMENTS DE LA FORÊT DE LA TOUR DU LAY

par **DENISE**

Cette grotte sépulcrale d'époque néolithique a beaucoup d'analogie avec celles de la Marne ; elle est située à Jouy-le-Comte, commune de Parmain, lieu dit le Val de Nesles, sur un coteau aride qui regarde le Nord-Ouest. La grotte a la même orientation et est située à environ trois kilomètres de la gare de Parmain-l'Isle-Adam, à trente-cinq kilomètres au Nord de Paris.

Ce vieux reste de monument préhistorique n'est malheureusement plus tel qu'il était quand on l'a découvert, car le sol en a été depuis creusé plus profondément pour en faire un abri, où une dizaine de personnes peuvent se mettre à couvert en cas de mauvais temps. Elle sert même quelquefois d'habitation de passage à des chemineaux et à des rôdeurs. Elle est nommée dans le pays « le trou à morts ».

Cette grotte fait partie à la fois de la famille des grottes sépulcrales artificielles et de celle des dolmens, car elle était précédée d'un vestibule de grandes dalles calcaires, dont deux supports existent encore et dont les tables de recouvrement ont été détruites.

La grotte avait été creusée dans un calcaire grossier assez dur entre deux épaisseurs de roches, dont la couche supérieure formait table ; elle était à peu près ovale et plus profonde que large et était garnie sur tout son pourtour d'un garnissage en pierres sèches qui a été détruit, il y a peu d'années.

Le vestibule avait à peu près deux mètres de longueur et un peu moins de largeur. La communication entre les deux paraît avoir été carrée.

Celui qui l'a découvert, il y a un peu plus de 50 ans, se nommait Carnelle.

Il fit fouiller la cavité par son fils, qui y trouva environ un tombereau d'ossements humains assez bien conservés.

Parmi ces ossements, il y avait un certain nombre d'instruments en silex, qu'il conserva comme curiosités et sans savoir ce que ce pouvait être, car personne dans la région, à cette époque, ne s'occupait de choses préhistoriques.

Il remarqua aussi un crâne avec un trou rond, qui devait être probablement un crâne trépané, mais il n'y attacha aucune espèce d'importance et l'enterra avec les autres.

Les objets en pierre étaient des haches polies pour la plupart. Parmi eux il devait y avoir aussi des pointes de lance, à ce que j'ai pu croire par la description qui m'en a été faite. Ces objets ont été dispersés ou perdus ; je n'ai pu en voir aucun. On m'a aussi parlé d'une boule en bronze qui ressemblait à un grelot.

A 50 mètres en contre-bas de la grotte, il y a une pierre debout qui a toutes les apparences d'un menhir de moyenne dimension.

Le 5 mai dernier, la Société d'excursions scientifiques a visité, sous ma direction et la présidence de M. Fouju, cette grotte sépulcrale ainsi que les alignements ou allées découverts par moi dans la forêt de la Tour du Lay.

ALIGNEMENTS DE LA FORÊT DE LA TOUR DU LAY

Les alignements, ou allées des bois du Lay, ou forêt de la Tour du Lay, sont, d'après les archéologues qui le sont visités, des choses uniques, dont on n'a encore remarqué l'équivalent nulle part jusqu'à présent.

Ces longues rangées de pierres ne ressemblent en aucune façon aux alignements connus, ni aux menhirs, ni aux dolmens ou allées couvertes, ni en un mot à aucun des autres monuments de l'âge de la pierre polie ; et pourtant, quand on les a bien étudiés, on est forcé de reconnaître que ces vieux

vestiges d'autrefois sont incontestablement d'une des périodes de l'époque néolithique.

La nature des matériaux employés et surtout le mode de construction ne laissent subsister aucun doute sur ce sujet sans compter d'autres remarques absolument convaincantes que j'ai pu faire dans les sondages que j'ai opérés dans diverses parties de ces monuments.

La forêt de la Tour du Lay qui les renferme est un assez grand bois de 4 à 500 hectares situé en Seine-et-Oise, à environ 35 kilomètres au Nord de Paris, dans le canton de l'Isle-Adam et à 16 kilomètres de Pontoise, sur les territoires de Hédouville, Rouquerolles, Champagne, Parmain et Nesles la Vallée.

La forêt du Lay doit son nom à une ancienne commune du canton de l'Isle-Adam nommée « Le Lay », qui fut adjointe à celle d'Hédouville il y a plus d'un siècle (en 1800).

Les plus étendus des monuments que nous allons décrire, car il y en a toute une famille, sont : celui situé lieu dit la « Tête à la Souche » et ceux des « Bois Hude ».

Il y en a d'autres, certainement, mais ils sont moins importants et nous n'en parlerons pas aujourd'hui.

Celui de la Tête à la Souche est situé sur le territoire de la commune d'Hédouville, à l'Est de ce village et à l'extrémité Nord-Ouest de la forêt, dans un terrain sablonneux où les grès abondent et tout près de l'ancien couvent ou prieuré de Saint-Robert ou plutôt du Lay, dont on peut voir encore quelques vestiges.

Il se compose de deux rangées parallèles de pierres posées la plupart debout, espacées entre elles d'environ 1^m20 et ayant au moins 400 mètres de longueur chacune, en lignes parfaitement droites et régulières, laissant entre elles un long couloir.

Les plus grandes de ces pierres sont des grès paraissant provenir de l'endroit même, ou des environs, qui sont reliés entre eux par un garnissage en pierres plus petites posées à sec, absolument comme dans les dolmens ou allées couvertes de la région.

L'ensemble est traversé par deux routes forestières, ou les pierres ont été enlevées, mais partout ailleurs on en voit parfaitement les traces, sauf vers le milieu, où il y a un creux de

vallonnement où elles sont moins visibles, et où elles sont probablement recouvertes de terre.

Le volume des pierres n'est pas très considérable, c'est à peine si les plus grandes ont 1^m30 de hauteur, dont à peu près la moitié est enterrée dans le sol.

Les moyennes et petites pierres qui en garnissent les interstices, manquant à l'endroit même, elles ont été apportées là d'une certaine distance. Ce sont presque toutes des pierres meulières, il y a aussi quelques petits grès.

La partie de forêt où sont situés ces alignements appartient à S. A. le prince Murat.

Ayant obtenu l'autorisation, je pratiquai des sondages dans diverses parties de ce monument pour essayer d'en reconnaître l'importance et la nature, sans en détruire l'aspect, mais je n'y trouvai à peu près rien d'intéressant, sauf quelques fragments de poterie paraissant néolithique, quelques éclats de silex et deux ou trois petits silex minuscules baptisés par M. Adrien de Mortillet « petits silex géométriques ».

Les premiers connus de cette famille de petits silex ont été signalés par moi à Gabriel de Mortillet, le regretté maître, vers 1880. Je les avais trouvés dans un atelier situé à 100 mètres à peine de l'extrémité Nord de ce monument. Il y a peut-être là un rapprochement à faire et une indication précieuse qui permettrait d'en préciser l'époque.

Peu avant la mort de G. de Mortillet, je lui ai signalé ces alignements, qu'il m'avait promis de venir voir, mais la mort l'en a empêché.

Les quelques fragments de poterie et les éclats de silex que j'ai recueillis, se trouvaient à environ 60 centimètres de profondeur, c'est-à-dire au niveau du bas des pierres de la construction. Il n'y avait aucune trace de pavage entre les deux rangées.

Je n'y ai pas remarqué non plus la moindre trace d'ossements.

Dans toutes les parties du monument et surtout du côté Sud, les pierres ont la même disposition et sont placées de la même façon que dans les couloirs d'entrée précédant les allées couvertes de la région. Seulement, au lieu d'avoir quelques mètres de longueur, il y en a 400 mètres.

L'orientation de l'ensemble est du Sud au Nord, sans que

l'on puisse pourtant affirmer de quel côté est l'entrée, qui paraît être du côté Sud.

Le 3 mai dernier, la Société d'excursions scientifiques a visité ces monuments sous la présidence de M. Fouju, vice président, en l'absence de M. Adrien de Mortillet, parti en mission. J'ai eu l'honneur de leur présenter ma découverte.

Peu de temps après j'y conduisis une délégation de la Commission des monuments mégalithiques du ministère de l'Instruction publique, qui n'hésita pas à reconnaître ces lignes de pierres pour des monuments néolithiques d'une période qu'elle se promet de déterminer.

Le même jour, je lui montrai le cimetière préhistorique du Vivray, à l'Isle-Adam, qui a été décrit par M. Le Maire, mon compatriote, jeune archéologue de talent et d'avenir, dans le numéro de « L'Homme Préhistorique » du 1^{er} août dernier et qui, d'après les rares objets que nous y avons recueillis, paraît être d'une période préhistorique se rapprochant de l'époque gauloise.

Dans un prochain article, nous parlerons du deuxième grand alignement de la forêt de la Tour du Lay, qui est de la même famille que l'autre, mais est plus grand encore puisqu'il a 600 mètres de longueur.
